



Comme annoncé par le gouvernement, la vaccination a commencé pour les personnes âgées de 75 ans et plus, ainsi que pour le personnel soignant. Nous mettrons en place prochainement un service d'aide à la personne pour la prise de rendez-vous ainsi que le transport.

Le printemps arrivant à grands pas, nous envisageons, avec la collaboration de la région Hauts-de-France,

une journée citoyenne dédiée au nettoyage de la nature sur notre commune.

La commission Événementiel et le comité des Fêtes organiseront un marché gourmand qui, je l'espère, lancera les animations du village pour cette année.

Prenez soin de vous.

chaleureusement
Laurent DESHELIER

Ouverture d'une maison de services à Trie-Château



Notre bureau de poste connaît une réduction progressive de ses horaires d'ouverture depuis plusieurs années. Ce sera malheureusement encore le cas en 2021.

Conscient des désagréments occasionnés pour les usagers trie-châtellains, et afin d'assurer la pérennité d'une présence postale sur notre commune, **la municipalité a décidé d'assumer cette responsabilité de service public.** C'est la raison pour laquelle nous allons transformer le bureau de poste en agence postale communale. Celle-ci ouvrira dans les locaux de la future maison de services que nous sommes en train d'aménager au 46 rue Nationale, dans l'ancienne auto-école acquise par la commune en 2014.

Ce lieu deviendra une véritable annexe des services municipaux et proposera les services suivants:

- une agence postale communale,
- un Centre communal d'Action sociale (CCAS),
- un point Aide numérique,
- une antenne de services (Pôle Emploi, MSA, CPAM, CAF...), en collaboration avec le Centre social rural du Vexin-Thelle.

Des places de parking supplémentaires sont prévues.

Les autorisations d'urbanisme, de sécurité et d'accessibilité sur le projet étant désormais validées, nous lancerons une consultation auprès des entreprises au début du printemps prochain pour une ouverture de ces locaux **avant la fin de l'année 2021.**

Nous communiquerons ultérieurement le montant total de cette opération pour laquelle nous avons demandé une subvention au Conseil départemental de l'Oise et à La Poste. Cette dernière prendra également en charge une partie du coût de fonctionnement.

Préemption rue de TLV et emprise communale

Le conseil municipal de Trie-Château a voté à l'unanimité le rachat par préemption d'une propriété située au 20 rue de Trie-la-Ville. Cette acquisition vient compléter un projet initié depuis quelques années; celui-ci vise à constituer une réserve foncière qui servira à l'agrandissement de notre groupe scolaire dans les prochaines années.



La commune dispose désormais d'une superficie d'environ 6500 m² à proximité de l'actuelle cantine.

Sécurité routière

• La Folie

En 2021, dans la continuité de la réfection de la voirie réalisée par la Communauté de communes du Vexin-Normand, la commune de Trie-Château a entrepris de réaliser des travaux d'aménagements sécuritaires sur le tronçon entre la commune d'Éragny-sur-Epte et la ferme de la Folie.

• Les Groux

Depuis l'ouverture de la déviation, il est apparu nécessaire de revoir la sécurité du chemin des Groux, notamment au niveau du virage situé devant la villa des Sources. Le cabinet Artemis a été mandaté pour étudier la solution la plus appropriée. Ce dossier a été approuvé à l'unanimité par

le conseil municipal et sera réalisé en cours d'année.

Réfections de voirie

• Lotissement Sainte Marguerite

Il était devenu plus qu'urgent de rénover la voirie qui dessert ce lotissement. La route et les trottoirs seront refaits cette année.

• Avenue des Lilas

L'état de l'impasse située à l'extrémité sud de l'avenue des Lilas nécessite une reprise de voirie planifiée dans le courant du premier semestre 2021.

SNCF: fret ferroviaire

La mairie a été interpellée par des riverains de la ligne de chemin de fer, notamment dans le lotissement de la gare qui s'étonnent que leurs habitations n'aient pas été retenues dans le cadre du programme d'isolation mené par la SNCF, qui n'a pas non plus

ET AUSSI

Les actions du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Proposition d'accompagnement à la vaccination à partir de 75 ans

Nous rappelons que pour prendre votre rendez-vous de vaccination, vous devez appeler le numéro de téléphone suivant: 03 92 04 34 71.

Une fois votre RDV obtenu, si vous avez des difficultés de transport, contactez la **mairie au 03 44 49 43 43** pour vous inscrire en laissant vos coordonnées. Vous serez alors contactés par le CCAS qui vous

informera des modalités de transport qui peuvent être mises en place pour vous aider.

Distribution gratuite de masques aux aînés

Tous nos aînés — à partir de 70 ans — peuvent obtenir deux masques en tissu, homologués aux normes NF.

Il suffit pour cela de se rendre à la mairie ou de la contacter par téléphone.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Des riverains de la gare ont demandé à M. Desmeliers d'ériger un mur antibruit pour les prémunir des nuisances sonores dues aux futurs convois de fret. Celui-ci a répondu

aux habitants de faire signer une pétition; dont acte.

S'agissait-il pour le maire d'évacuer le problème ou d'accumuler des éléments afin d'instruire un dossier et le

défendre auprès des services concernés? Affaire à suivre...

L'équipe « Bâtissons ensemble un avenir commun »

jugé nécessaire l'installation d'un mur anti-bruit.

Le maire a aussitôt demandé à ces habitants de faire signer une pétition au plus grand nombre de personnes concernées. Il a par ailleurs contacté la SNCF sur le sujet qui a répondu qu'une enquête publique a été menée en 2016, suivie d'une étude acoustique par un cabinet extérieur. Seules quelques habitations situées rue des Tilleuls ont été retenues dans le programme d'isolation.

Le maire, accompagné de deux de nos concitoyens sont donc allés à la rencontre de notre députée Agnès Thill ce vendredi 5 février, pour demander que la SNCF diligente une nouvelle étude acoustique bien que le dossier soit désormais considéré comme clos par l'entreprise ferroviaire. Il s'agit désormais de se battre pour tenter d'avoir gain de cause.

Un nouvel abribus au cœur de notre village

Un nouvel abribus a été installé rue Nationale devant la salle des loisirs (face aux Ambulances du Château), afin de répondre à la demande de nombreux parents dont les enfants attendaient le bus sous la pluie devant le bureau de poste.



Cet abribus sera opérationnel dès la rentrée des vacances d'hiver, c'est-à-dire le 8 mars 2021. L'ancien arrêt sera supprimé à cette même date.

Informez vos enfants sans tarder de ce changement.

La parole aux jeunes

La commune de Trie-Château a lancé la création d'un Conseil municipal de Jeunes qui aura pour objectifs l'écoute des jeunes, leur participation à la vie locale et l'élaboration de projets.

Ce conseil est ouvert aux jeunes trie-châtelains âgés de 10 à 17 ans désireux de s'investir dans la vie de la commune.

N'hésitez pas à contacter Nora Eluau par courriel: ne@trie-chateau.fr avant le 30 avril 2021 pour rejoindre l'équipe.



Création de l'Office de la culture de Trie-Château (OCTC) et devenir de la bibliothèque

Une nouvelle association trie-châtelaine a vu le jour: l'Office de la culture de Trie-Château. Cette association paritaire comprenant des élus et des citoyens prendra en charge la gestion de la bibliothèque municipale, les manifestations culturelles et le futur comité de jumelage.

Un appel à bénévolat fait l'objet d'une annonce page 4 dans la présente Brève.

En ce qui concerne la bibliothèque, l'association Les amis du livre a été dissoute suite à la démission de tous ses membres. C'est donc l'Office de la culture qui en reprend la gestion avec enthousiasme et détermination.

Attrapez la balle au bond!

Nous prévoyons la rénovation des deux courts de tennis du parc. Nous sommes persuadés que cette décision permettra une nouvelle dynamique pour la pratique de ce sport dans notre commune. Ce dossier sera soumis au conseil municipal lors du vote du budget. Nous sommes à la recherche de bénévoles pratiquant ce sport pour créer une association qui en assurerait la gestion. N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel de préférence: mairie@trie-chateau.fr à l'attention de la commission Jeunesse et sport.



Le dimanche au calme

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a adopté la proposition de la commission Environnement d'instaurer un « jour sans bruit » dans notre commune.

Le dimanche a donc été décrété « jour sans bruit ». Pas de

tondeuse, pas de tronçonneuse ou autres engins à moteur dans les jardins: une journée dans la semaine où tout le monde pourra profiter de son jardin et entendre le chant des oiseaux.

Pour réglementer les autres jours, nous avons opté pour les horaires préconisés par la préfecture:

**Du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures
et de 13h30 à 19h30
et le samedi
de 9 heures à 12 heures
et de 15 heures à 19 heures.**

Surveillons nos animaux

— Nous en avons tous fait les frais un jour...

Une commune propre et sûre est l'affaire de tous! Maintenant, disons-le haut et fort: « Y en a marre! » Eh oui, le manque de civisme de certains de nos concitoyens fait que l'état

de propreté de nos espaces verts se dégrade de jour en jour. Les nombreuses déjections canines qui les jonchent en témoignent. Ces déjections ne sont sûrement pas une fatalité... il suffirait que le comportement des propriétaires de chiens change!

Nous rappelons que des sacs propreté sont toujours disponibles dans les distributeurs de notre commune.

— Chiens errants

Des personnes ont été récemment mordues dans notre commune.

Tout chien errant sera enfermé dans le chenil municipal, puis transféré à la S.P.A. de l'Oise, à Essuiles-Saint-Rimault (50 km de Trie-Château) où son propriétaire pourra le récupérer moyennant des frais de garde d'au moins 40 € par jour.

Opération « Hauts-de-France propres »

Comme en 2019, la commune participe à ce nettoyage de la nature orchestré par la région. Venez nombreux. Parlez-en à vos amis, à vos voisins. Venez avec vos enfants et vos parents. Il y aura des gants, des sacs poubelle et des chasubles fluos pour tout le monde. Répartis en équipes nous sillonnerons les rues et les chemins du village.

— Le vendredi 19 mars à l'école

Ce sont les enfants des écoles qui inaugureront ce programme le vendredi avec un premier ramassage, encadrés bien sûr par leurs enseignantes et des membres de la commission environnement.



— Le samedi 20 mars à 9 heures et/ou 14 heures

Deux rendez-vous au choix devant la mairie — mais les irréductibles peuvent venir aux 2!

À la fin de nos parcours, nous nous retrouverons devant l'usine à midi pour un verre de l'amitié et à 16h30 pour un café/thé réconfortant.

AGENDA MUNICIPAL *

MARS

5, 6, 7 Théâtre: *Le Manoir sans défense* (Troupe du four à pain)

12, 13, 14 Théâtre: *Le Manoir sans défense*

20 Hauts-de-France propres

AVRIL

4 Chasse aux œufs

24 Marché gourmand

MAI

23 Les Foulées de Trie-Château

BIBLIOTHÈQUE DE TRIE-CHÂTEAU

Choisissez votre créneau!

Une fois par semaine, le jour de votre choix — une heure seulement suffirait, si nous sommes assez nombreux: nous avons besoin de bénévoles pour créer une équipe solidaire qui saurait mettre en valeur notre bibliothèque, la faire vibrer et évoluer.

Contactez l'association par courriel à: octc60@gmail.com pour nous communiquer vos nom, adresse, téléphone et adresse mail.

Venez nous rejoindre dans cette passionnante aventure! Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Quel que soit votre âge, nous comptons sur votre talent.

Merci.

Ont participé à ce numéro: Anne-Marie Bourgeois, Laurent Desmeliers, Brigitte Goupil, Denis Jouette, Geoffrey Leleu et Juliette Messié.

Crédits photos: Dominique Guernut et Geoffrey Leleu.

* Sous réserve des restrictions gouvernementales.